



NEWSLTR

#1

L'INFORMATION DES APICULTEURS REUNIONNAIS

SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE

Depuis l'introduction de Varroa destructor à la Réunion, un certain nombre d'agents pathogènes affectant les abeilles mellifères sont surveillés... p.2

LE MOT DU VETO : OLIVIER ESNAULT

"Malgré une miellée de baies roses qui s'annonce exceptionnelle, le risque varroa n'a pas disparu"... p.2

LE COÛT DE LA LUTTE CONTRE VARROA

La gestion sanitaire de varroa passe principalement par la gestion médicamenteuse et les médicaments... p.3

Informations sur le P.C.R.* :

Cilaos, le Samedi 13 Juillet

EDITORIAL :



Jérôme HUET
Président du GDS

« Les actions et les missions du GDS Réunion depuis 2012 au service de la filière apicole n'ont fait que de se renforcer. Parti initialement de la déclaration de ruchers, l'offre s'est étoffée par la formation de personnel dédié et d'actions spécifiques comme une surveillance épidémiologique renforcée contre les agents pathogènes de l'abeille présents ou exotiques. La détection de varroa en mai 2017 a été un coup très rude pour l'apiculture locale. Sachez que nos équipes font le maximum pour vous et sont à votre entier service dans la lutte contre ce parasite. »

* Sessions d'informations sur le Petit Coléoptère des Ruches du GDS Réunion :
Le samedi 13 Juillet 2019 de 8H30 à 12 H, Salle multimédia de Cilaos, place Monseigneur Langavant. (Pour plus d'informations : formation@gds974.re)





Actualité internationale :
Varroa jacobsoni part à la conquête du monde !
Varroa jacobsoni est un proche parent du varroa présent à La Réunion (V. destructor) et les deux sont originaires du Sud-Est asiatique. Après sa détection aux îles Fidji le 30 octobre 2018, le parasite continue sa progression et malgré la mise en place de barrières sanitaires par les services vétérinaires locaux, le parasite continue de manière inexorable sa progression.

LE MOT DU VETO



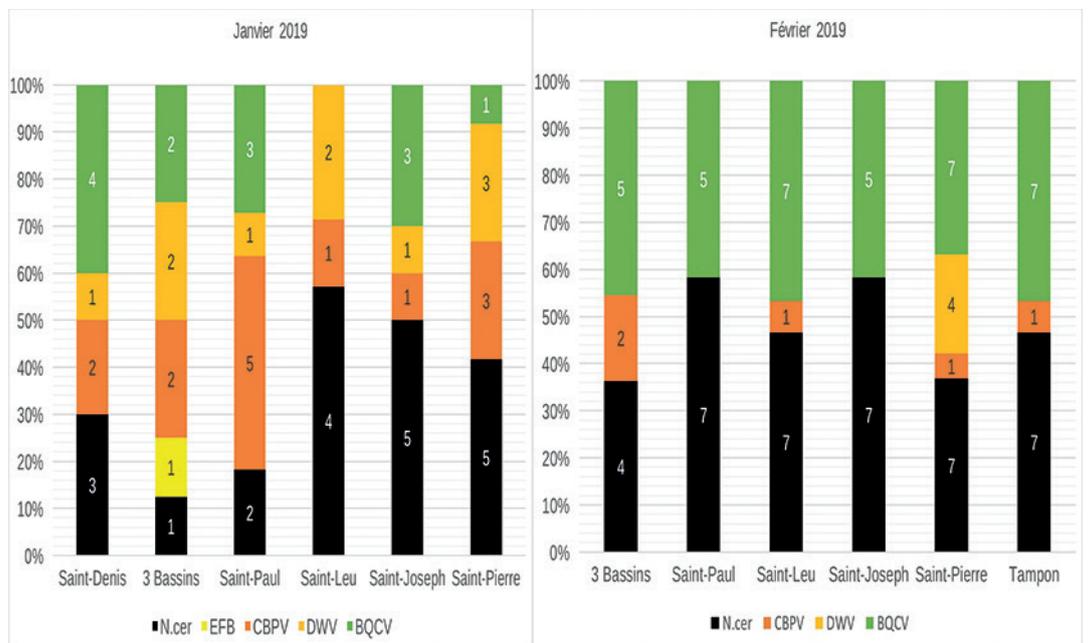
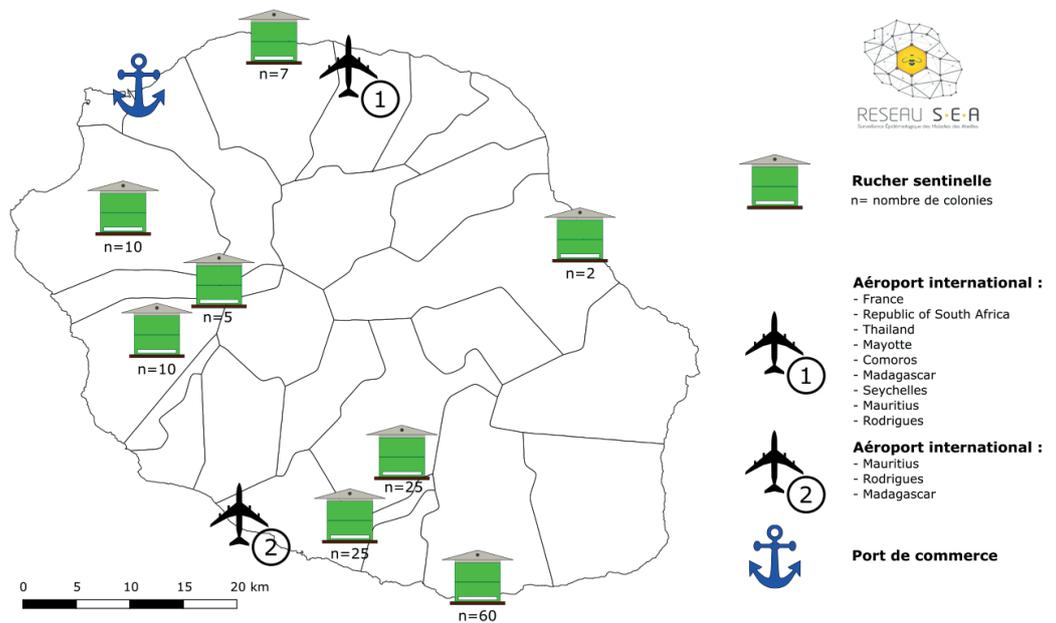
Le risque varroa est toujours là !
 Malgré une miellée de baies roses qui s'annonce exceptionnelle, le risque varroa n'a pas disparu pour autant. Les bons résultats de productivité des colonies ne signifient pas que les abeilles sont devenues tolérantes au parasite mais bien que les ressources nectarifères ont été exceptionnelles. D'ailleurs, avec une meilleure préparation sanitaire des colonies, chez beaucoup d'apiculteurs, la récolte aurait pu être encore plus importante !
Olivier Esnault
 Vétérinaire du GDS

EPIDEMIOLOGIE :

La surveillance épidémiologique au coeur des préoccupations du GDS :

Depuis l'introduction de *Varroa destructor* à la Réunion, un certain nombre d'agents pathogènes affectant les abeilles mellifères sont surveillés au sein du réseau sentinelle SEA (Suivis épidémiologiques des maladies des abeilles) par les équipes techniques du GDS. Les objectifs du réseau sentinelle sont à la fois de détecter précocement les agents pathogènes exotiques (= absents de l'île) et de suivre la dynamique des autres agents pathogènes connus sur l'île. Les agents pathogènes suivis par le réseau sont ceux qui ont été mis en évidence lors des différents bilans sanitaires : *Nosema ceranae*, le bacille de la loque européenne et 3 virus : BQCV, CBPV et DWV. Sept ruchers sentinelles sont actuellement opérationnels : Saint-Denis, Trois Bassins, Saint-Paul, Saint-Leu, Saint-pierre, Saint-Joseph et Le Tampon. (Carte)

Aucun cas de loque américaine (*Paenibacillus larvae*), ni de petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*) n'a été détecté jusqu'à présent. Une fausse alerte *Aethina tumida* a été enregistrée courant mars 2019. En Janvier 2019, tous les agents pathogènes suivis sont retrouvés au sein du dispositif sentinelle dans des proportions variables. En février 2019, le bacille de la loque européenne n'est pas retrouvé sur le site de Trois Bassins, le virus du DWV n'est retrouvé que sur Saint-Pierre et la prévalence du CBPV diminue fortement. Le cortège d'agents pathogènes est alors dominé par *Nosema ceranae* et le virus BQCV.



LE COÛT DE LA LUTTE CONTRE VARROA POUR LES APICULTEURS

La gestion sanitaire de varroa passe principalement par la gestion médicamenteuse. Ces coûts désormais être intégré dans la comptabilité de l'entreprise.

Les médicaments vétérinaires s'achètent en pharmacie, en clinique vétérinaire ou dans certains groupements comme au GDS Réunion. **L'achat en ligne ou hors département, sans examen clinique de la ou des colonies, est strictement interdit.**

Le prix d'une marchandise est fixé en fonction de différents paramètres comme le prix d'achat, les frais d'approche, la marge ou bien encore les frais de fonctionnement de la structure. Le médicament vétérinaire n'est pas une marchandise comme les autres : il s'agit de **substances vénéneuses réglementées**.

Acheter au meilleur tarif n'est pas nécessairement synonyme d'économies :

Pour les apiculteurs professionnels, l'enjeu est d'anticiper le coût de ces traitements. Le protocole de soin recommandé par le GDS est de deux traitements par an, et, selon le choix des médicaments, **le coût maximal est**

de 17€ TTC par an et par colonie. Selon que l'apiculteur possède 60 ou 400 ruches, le montant estimé n'est pas le même et peut sembler important (1020 € à 6800 €).

Parfois, l'apiculteur peut être tenté de chercher des solutions plus ou moins légales qui semblent bien moins chères et ainsi plus économiques pour l'entreprise apicole. A la fin des années 2000, les éleveurs de bovins métropolitains achetaient (illégalement) beaucoup de médicaments vétérinaires dans des pharmacies ou auprès de vétérinaires affairistes à des tarifs absolument imbattables. Or, de nombreuses études ont montré qu'un achat de médicament même plus cher (en l'occurrence chez le vétérinaire traitant de l'exploitation) était malgré tout beaucoup plus rentable pour l'exploitation agricole.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation :

- l'effet d'aubaine : l'impression pour l'éleveur d'avoir des mé-

dicaments moins cher va le faire sur-consommer et ainsi dépenser de manière inutile.

- mauvaise utilisation du médicament vétérinaire : en l'absence de diagnostic ou de conseil vétérinaire, les médicaments choisis par l'éleveur ne sont pas les plus adaptés occasionnant une baisse d'efficacité thérapeutique.

- sans conseil technique et sanitaire approprié, la mauvaise utilisation des médicaments vétérinaires favorisera la résistance du pathogène ciblé aux molécules utilisées.

Dans le cadre de la gestion de varroa, l'adaptation et l'optimisation du protocole de traitement ne se font que sur la base d'éléments factuels et concrets comme la charge en varroas phorétiques ou encore les conditions météorologiques et environnementales. **Le prix n'est jamais le facteur de choix unique du médicament.**

Intégrer le coût économique des traitements anti-varroa dans la stratégie économique de l'entreprise :

Le coût des traitements anti-varroa peut être abordé de deux manières différentes mais complémentaires :

1. Le coût des traitements doit être désormais considéré comme faisant partie des charges de l'exploitation agricole. Autrement dit, pour conserver son capital productif, l'apiculteur doit couvrir ces charges. Cette charge doit presque être considérée comme une **charge fixe** ou structurelle pour l'exploitation apicole et ainsi être intégrée dans la comptabilité de l'entreprise.

2. La mise en place du traitement avant la miellée permet de sécuriser la productivité à la ruche et ainsi de pérenniser le revenu de l'apiculteur. Dans ce contexte, chaque colonie se doit de pouvoir assurer individuellement le coût du traitement. Chaque colonie productive doit pouvoir financer le coût des traitements (17 €). La difficulté zootechnique pour l'apiculteur viendra alors de sa gestion des non-valeurs économiques du cheptel. Les non-valeurs économiques sont des colonies improductives et qui, pour résumer, coûtent plus à l'apiculteur qu'elles ne rapportent.

APILIFE - VARROA DESTRUCTOR

EVALUATION DE L'APILIFEVAR® :

L'objectif de cet essai est d'évaluer l'activité acaricide d'Apilife Var® dans des conditions climatiques qui ne sont pas celles recommandées par le fabricant (températures entre 15 et 30°C). Pour qu'un antiparasitaire soit considéré comme étant efficace, son efficacité doit être supérieure à 90%. L'essai s'est déroulé dans le sud et l'ouest de l'île entre novembre 2018 et mars 2019.

Efficacité du traitement :

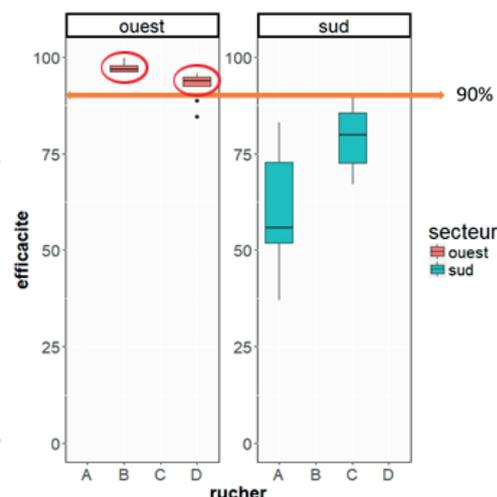
Dans le Sud (ruchers A et C), les taux d'efficacité sont faibles bien en deçà des 90% d'efficacité souhaités. Les pluviométries

importantes enregistrées pendant la période peuvent expliquer ces résultats.

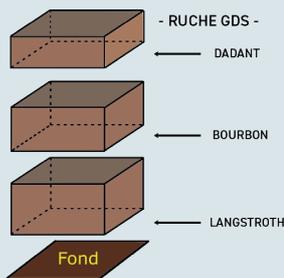
Dans l'Ouest (ruchers B et D) les traitements à l'Apilife Var® ont montré une très bonne efficacité. Le traitement est très efficace (95% en moyenne) malgré une température maximale journalière de 36°C.

Conclusion

Les traitements au thymol jouissent d'une très bonne réputation. Pour autant, et vu les différences d'efficacité observées, il s'agira d'être extrêmement prudent quant à une généralisation de l'utilisation d'ApilifeVar® en période estivale.



CONSEILS UTILES :



LA RUCHE IDEALE :

Les principaux antiparasitaires utilisés dans la lutte contre varroa s'accumulent dans les cires. C'est le cas pour le thymol et l'amtiaz. La gestion des cires contaminées peut parfois s'avérer problématique puisqu'il faut désormais gérer deux circuits de cires : les cires contaminées des corps et les cires propres des hausses. La ruche idéale est constituée d'un corps langstroth qui est très adapté à la biologie de l'abeille locale et les hausses sont constituées soit de hausses type bourbon (214 mm de hauteur) ou demi-Dadant (151 mm). Ainsi, plus moyen de pouvoir confondre les circuits de cire et les cires des hausses seront toujours propres !

PORTRAIT DU MOIS :

Interview de Mme Leung-In-Quera Marie Rose de Ste Anne :

Quel a été l'impact de Varroa destructor dans vos ruchers ?

J'ai perdu les % de mes ruches. Je pensais avoir du temps devant moi, mais les mortalités sont survenues brutalement.

Aujourd'hui comment se portent vos colonies ?

Depuis qu'il y a eu des traitements contre le varroa, les colo-

nies sont très jolies. J'ai pu faire de belles récoltes. Je suis très satisfaite et j'ai d'ailleurs pu faire d'autres essais.

Comment voyez-vous l'avenir de votre exploitation apicole ?

Je pense que c'est bien reparti : Je vais continuer à augmenter mon cheptel et rattraper ce que j'ai perdu. Je vais même essayer de faire mieux qu'avant : je suis confiante pour l'avenir...



Photo d'un rucher de Madagascar à "Andrianizaka" en avril 2016.

PHOTOS DU MOIS :

Dans chaque édition, nous publions dans notre Newsletter "Spécial apicole" la photo du mois...

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos par mail pour une publication dans notre prochain numéro à :

newsletter.api@gds974.re

IMPORTANT : Ramener vos bandelettes Apivar impérativement au GDS, ou les remettre aux techniciens apicoles. Elles seront recyclés dans le cadre des DASRI. (Déchet d'Activité de Soins à Risque Infectieux).

(Plusieurs points de collectes sont possibles : GDS Réunion, CIRAD, Chambre d'Agriculture et Coopemiel).

DEMOUSTICATION : N'hésitez pas à signaler l'emplacement de vos ruchers auprès de l'ARS au numéro suivant :

Prévention, infos, conseils



Appel gratuit depuis un poste fixe

En cas de mortalité importante d'abeilles devant la ruche, contactez immédiatement les techniciens du GDS.



Programme Sanitaire d'Élevage

Le GDS vous accompagne dans la lutte contre le Varroa. Le PSE est là, tous les vendredis pour vous délivrer des traitements de 8h à 12h et de 13h à 16h. Tél PSE : 02 62 27 55 78

Coopemiel de Bourbon

9 rue de la Compagnie des Indes
ZAC des Grègues
97480 Saint-Joseph
Mail : tech.coopemiel@orange.fr
Tél : 02 62 56 41 37

GDS Réunion

1 rue du Père Hauck, Bat. EFG
PK 23
97418 La Plaines des Cafres
Mail : courrier@gds974.re
Tél : 02 62 27 54 07
Fax : 02 62 27 55 47

RITA
Réseaux
d'innovation et de transfert
agricole dans les outre-mer